

MONTEUR D'ECHAFAUDAGE

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408)

PUBLIC :

- Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage d'un ou de plusieurs types d'échafaudages de pied (préfabriqués, multidirectionnels, tubes et colliers)

PREREQUIS :

- Etre médicalement apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (texte et dessins)
- Etre formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Les participants devront avoir une expérience du montage des échafaudages de 6 mois minimum.

OBJECTIFS :

- Savoir mettre en œuvre les règles de montage et démontage d'un échafaudage dans différentes applications de chantier :
 - Dans le respect de la législation et de sa sécurité
 - En tenant compte des impératifs d'efficacité et de rentabilité

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Les règles de montage et démontage, liées à la stabilité, la rigidité, à la sécurité et aux obligations réglementaires, sont mises en œuvre dans divers exercices.
- Diaporama
- Films/ vidéos
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique

DUREE :

- 4 jours soit 28 heures

PROGRAMME :

- 1. Rôle et responsabilité du monteur**
- 2. Analyse des risques spécifiques au montage et démontage d'un échafaudage**
- 3. Les différentes familles et différents types d'échafaudages**
 - Avantages, inconvénients, comparaison
 - Terminologie
 - Les différents composants
- 4. Les règles relatives à l'assemblage des éléments**
 - Notion de charge et de répartition
 - Notion sur les contraintes principales exercées dans les éléments
 -

5. Les règles permettant d'assurer le montage et démontage d'un échafaudage

- Le balisage, l'implantation
- Les appuis au sol, les appuis particuliers
- Les précautions au voisinage de lignes électriques, obstacles divers
- Les niveaux de travail et leurs accès
- La rigidité et la stabilité d'un échafaudage :
 - Les contreventements
 - Les ancrages
 - Les amarrages
- Les constructions particulières :
 - Les déports
 - Les passages d'obstacles...

6. Dessin, lecture de plan, préparation de matériel

7. Réalisation de dessins, croquis simples
8. Identification des différentes vues d'un dessin
9. Repérage de côtes et informations nécessaires à un montage
10. Etablissement de listes de matériel (nomenclature)

11. Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et démontage

- L'ordre chronologique de montage
- La protection individuelle contre les chutes de hauteur
- Analyse du contexte particulier de l'échafaudage

12. L'entretien et le stockage du matériel

13. Evaluations et corrections

VALIDATION

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayants satisfaits à l'évaluation.
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation.